

Communiqué de presse

COVID-19 : Fermer indistinctement les marchés est irresponsable

Nous l'avons dit et nous le réaffirmons : il faut maintenir et pérenniser l'approvisionnement en nourriture sur le territoire national en l'adaptant à cette crise sanitaire.

La décision du premier ministre de supprimer de manière unilatérale les marchés de plein vent sur l'ensemble du territoire est inadaptée à la situation et potentiellement dangereuse. Nous ne pouvons pas accepter qu'à cause de quelques marchés trop fréquentés dans lesquels les restrictions sanitaires n'ont pas été appliquées de manière conséquente, l'ensemble de la population soit privé d'un mode d'approvisionnement fondamental et les producteurs de débouchés.

Qu'ils soient à la ferme, dans des points de distributions itinérants, ou sur des marchés réorganisés, nombreuses sont les initiatives qui se mettent en place au niveau local dans le respect strict des règles sanitaires en vigueur : espacement des bancs sur les marchés, distanciations entre les personnes, absence de caddie, panier à disposition, interdiction du libre-service ou des emballages en plastique... Un guide de bonnes pratiques a été proposé. Il permet d'ouvrir le dialogue avec des mairies qui doivent allouer plus de moyens humains pour la tenue de ces marchés.

Ces initiatives vont d'ailleurs bien plus loin que ce qui se pratique dans la GMS ou il n'y a pas eu d'analyse des risques, avec des personnes laissées à elles-mêmes, touchant les mêmes produits, et se rapprochant les unes les autres dans des espaces clos. Ce serait malencontreux et dangereux de voir les gens se ruer dans les supermarchés parce qu'il n'y a plus de marchés ouverts. C'est pourtant ce qui risque de se passer si le gouvernement ne comprend pas très vite la situation et n'incite pas les pouvoirs locaux à multiplier les pratiques imaginées de concert avec les paysans pour maintenir et pérenniser l'approvisionnement.

La Confédération paysanne s'engage dans tous les départements, les régions et l'ensemble du territoire national pour identifier, décrire et diffuser les initiatives qui sont en train de se mettre en place, pour donner aux paysans les instruments qui leur permettent de les adopter et pour qu'ils soient force de proposition vis-à-vis des pouvoirs locaux.

Nous demandons au gouvernement de faire sa part et qu'une parole claire soit prononcée dans les plus brefs délais pour donner aux municipalités les moyens de s'organiser et garantir l'approvisionnement de nourriture sécurisant ce qui s'imagine localement.

Nous exigeons enfin que le gouvernement assume clairement ses responsabilités face aux producteurs qui subissent des pertes dans cette situation de crise. Nous le disons clairement, il faut une indemnisation complète des pertes : nous ne tolérerons pas un seul paysan de moins à la sortie de cette crise.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09

- Damien Houdebine, secrétaire national : 06 64 29 17 79

- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78